

04 Sep 2024 -11:45

La Régie des Bâtiments publie son rapport d'activité 2023

La Régie des Bâtiments vient de publier son rapport d'activité 2023. Ce rapport offre une vue d'ensemble sur des nombreux projets qui ont été lancés ou se sont achevés en 2023, sur des outils de gestion mis en œuvre pour améliorer constamment son fonctionnement interne et des actions stratégiques entreprises dans le cadre de sa politique environnementale.

« L'année 2023 s'est accompagnée de nouveaux défis, tels que la crise énergétique, l'inflation et l'augmentation du prix des matériaux. Malgré ces contraintes, la Régie des Bâtiments a réussi à s'adapter en comptant sur le dévouement et le professionnalisme de ses équipes. De nombreux efforts ont également été consentis dans le cadre du Plan national Énergie-Climat (PNEC) afin de décarboniser et d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Nous continuons également d'améliorer autant que possible l'accessibilité des bâtiments publics et nous œuvrons en permanence à la rationalisation et l'optimisation de notre portefeuille immobilier », déclare Laurent Vrijdaghs, Administrateur général et Président du Comité de direction de la Régie des Bâtiments.

En tant que gestionnaire immobilier de l'État fédéral, la Régie des Bâtiments est chargée d'offrir un environnement de travail de qualité aux services publics fédéraux et de préserver le patrimoine architectural et historique de l'État belge.

Le fonctionnement de la Régie des Bâtiments en 2023, c'est aussi 839 collaborateurs et collaboratrices, dont 73 nouveaux et nouvelles collègues, 884 sites de bâtiments à gérer répartis sur quelque 7,3 millions de m² et 1 105 marchés publics publiés.

En 2023, de nombreux projets ont été lancés (par exemple la restauration des façades du Palais de Justice et du Palais royal à Bruxelles) ou se sont achevés (par exemple l'inauguration du nouveau centre de formation pour la Police fédérale à Jumet et du Palais de Justice Britselei à Anvers). La Régie des Bâtiments a aussi contribué significativement à la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne au travers de différents travaux de restauration et de rénovation dans le Palais d'Egmont, le Résidence Palace, la Chancellerie et la résidence du Premier ministre.

La Régie des Bâtiments a également continué à investir dans les infrastructures pénitentiaires, par exemple par le lancement des travaux pour la nouvelle prison à Anvers, l'ouverture d'un nouveau centre de détention à Forest et la réouverture de la prison d'Ypres après sa rénovation.

En ce qui concerne le Plan national Énergie-Climat, la Régie des Bâtiments a également déployé des efforts considérables en 2023, par exemple par l'application de mesures énergétiques à ses nombreux projets de construction et de rénovation, l'installation de panneaux photovoltaïques, le remplacement d'éclairages vétustes par un éclairage LED, la réalisation d'audits énergétiques pour ses bâtiments, etc.

Enfin, les résultats du plan d'économie d'énergie dans les bâtiments publics fédéraux, mis en place à la suite de la crise énergétique, étaient très encourageants : les services publics fédéraux ont réduit leur consommation d'électricité et de gaz naturel de pas moins de 10 % et 15 % respectivement, ce qui représente une économie annuelle de quelque 20 millions d'euros.

Découvrez le rapport d'activité 2023.

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght
(FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)479 63 14 16
press@buildingsagency.be